



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Flavescence Dorée de la Vigne - Bilan 2019 CROPSAV filière viticole

Denis BEC

Responsable Technique Filière Vigne



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

Bilan de la campagne 2019

Répartition régionale des foyers

- 7 départements contaminés
- 157 communes en périmètre de lutte obligatoire
- 16 333 hectares surveillés
- 38 881 ceps flavescents
- 2558 parcelles contaminées

Département de l'Ardèche

2 foyers au sud du département :

- Le foyer Sud-Ardèche, découvert en 2016 sur les communes de Saint-Marcel et Saint-Just
- Le foyer de Beaulieu, découvert en 2018

Le foyer Sud-Ardèche

- Découvert en 2016 sur les communes de St-Marcel et St-Just (4189 ceps flavescents)
- Première campagne de prospection en 2017 sur 6 communes (9823 ceps flavescents)
- Extension de la surveillance à 2 communes supplémentaires en 2018, soit 8 communes auxquelles s'ajoutent 6 communes surveillées côté Drôme.
- En 2018, le nombre de ceps contaminés a fortement baissé avec 1727 ceps contaminés répartis sur 257 parcelles.
- **En 2019, le nombre de ceps contaminés a augmenté avec 3502 ceps contaminés répartis sur 275 parcelles. Une parcelle dépasse le seuil de 20% de contamination sur la commune de Saint Marcel d'Ardèche.**

Le foyer de Beaulieu

- Découvert en 2018 sur la commune de Beaulieu. Etat des lieux initial : 3 ceps flavescents sur 2 parcelles
- **En 2019, une première campagne de prospection a permis de se rendre compte de l'étendue du foyer avec la découverte de 37 parcelles et 3021 ceps contaminés par la flavescence dorée sur 5 communes: Beaulieu, Berrias-et-Casteljau, Chandolas, Grospierres et Saint-Alban-Auriolles. Une parcelle dépasse le seuil de 20 % de contamination sur la commune de Grospierres.**

Département de la Drôme

2 foyers :

- Le foyer Sud-Drôme, découvert en 2012.
- Le foyer du Diois, découvert en 2015

Le foyer Sud-Drôme

- Découvert en 2012. Etat des lieux initial (2012) : 3749 ceps flavescents sur 72 parcelles et 5 communes
- La commune de **Mirabel-aux-Baronnies** voit une baisse significative des contaminations avec **38 ceps FD sur 16 parcelles**. Résultat très encourageant pour les viticulteurs de la commune qui luttent depuis de nombreuses années contre la flavescence dorée
- A l'inverse, d'autres communes enregistrent une hausse des contaminations par rapport à 2018, comme **Vinsobres avec 145 ceps FD sur 11 parcelles**.

Le foyer Sud-Drôme

- **3 nouvelles communes contaminées : Bouchet, Saint Restitut et Suze la Rousse**, qui amèneront vraisemblablement une évolution du PLO en 2020
- La mauvaise nouvelle vient des communes de **Tulette et de Venterol** avec respectivement **1671 ceps sur 13 parcelles et 743 ceps sur 12 parcelles**. Sur **Tulette** une parcelle à plus de 20% explique en partie cette hausse subite du nombre de ceps contaminés. Sur **Venterol** les contaminations se concentrent principalement sur **une parcelle qui comptabilise 610 ceps**

Le foyer du Diois

- Découvert en 2015 sur la commune d'Aurel. Etat des lieux initial (2015) : 552 ceps flavescents sur 91 parcelles
- Le foyer est bien maîtrisé et en constante diminution depuis 2015
- Le foyer continue de régresser en 2019 avec **44 ceps contaminés par la flavescence dorée répartis sur 24 parcelles, principalement sur les communes d'Aurel et Vercheny.**
- **2019 voit les communes de Pontaix et Barsac à nouveau contaminées par la flavescence dorée alors qu'elles étaient indemnes en 2018**

Départements de la Savoie et de l'Isère

La plus grande partie du vignoble est en lutte avec une situation très préoccupante, des contaminations en forte hausse et de nouvelles communes contaminées.

Après une forte recrudescence de la maladie en 2017 et une hausse modérée en 2018, la hausse est à nouveau très importante pour l'année 2019.

Avec une augmentation de plus de 10 000 ceps contaminés on atteint le chiffre de 27570 ceps contaminés sur 1979 parcelles et 49 communes.

Département du Rhône

De fortes disparités en fonction des foyers, de nouvelles communes contaminées

Sur ce département, ce sont 3 foyers différents qui sont surveillés. En 2019, un des foyers, indemne depuis 2 ans et considéré comme assaini, doit sortir du périmètre de lutte obligatoire. Un autre est bien maîtrisé mais un dernier suscite beaucoup d'inquiétudes. Au total, 1893 ceps contaminés ont été observés sur 139 parcelles et 12 communes.

Le foyer de Lachassagne - Morancé

- Découvert en 2013 en fin de saison
- Etat des lieux initial (2014) : 1344 ceps flavescents sur 37 parcelles
- Extension du foyer vers le sud suite à la découverte d'une parcelle contaminée sur la commune de Morancé en 2015
- **En 2018 et 2019, le foyer est indemne de flavescence dorée. Il est considéré comme assaini.**

Le foyer de Létra

- Découvert en 2015 en fin de saison
- Etat des lieux initial (2016) : 3254 ceps flavescents sur 86 parcelles
- Deux parcelles dépassaient le seuil de 20 % de contamination en 2016 et ont été arrachées
- **En 2019, le nombre de parcelles et de ceps contaminés FD remonte un peu (15 parcelles et 76 ceps) mais le foyer initial est maîtrisé.**

Le foyer de Saint-Etienne la Varenne

- Découvert en fin d'été 2017
- Etat des lieux initial (2017) : 42 ceps flavescents sur 3 parcelles.
- **En 2019, l'expansion est forte avec 1477 ceps contaminés FD répartis sur 83 parcelles, liée à une mauvaise maîtrise du vecteur en 2018. 2 communes mitoyennes sont maintenant touchées : Le Perreon (17 ceps sur 9 parcelles) et Saint-Etienne des Oullières (18 ceps sur 5 parcelles).**

Des foyers émergents

- La mauvaise nouvelle vient des **communes limitrophes du foyer de Létra** sur lesquelles des ceps contaminés FD ont été découverts : **Sainte-Paule** (9 ceps sur 1 parcelle), **Val d'Oingt** (184 ceps sur 18 parcelles), **Saint-Vérand** (11 ceps sur 4 parcelles), **Légnay** (94 ceps sur 1 parcelle).
- D'autres petits foyers de FD ont été découverts sur le vignoble: **Fleurie** (3 ceps contaminés sur 2 parcelles), **Corcelles en Beaujolais** (4 ceps contaminés sur 1 parcelle), **Châtillon** (1 cep contaminé sur 1 parcelle), **Lissieu** (2 ceps contaminés sur une parcelle)

Département du Puy de Dôme

- Découvert en 2017 sur la commune de Chauriat
- Etat des lieux initial (2017) : 1 cep flavescence sur 1 parcelle.
- **Le foyer était indemne de flavescence en 2018 et 2019 et peut être considéré comme assaini**

Département de l'Ain

- Découvert en 2019 sur la commune de Boyeux-Saint-Jérôme
- **Etat des lieux initial (2019) : 75 ceps flavescents sur 5 parcelles.**



FREDON
AUVERGNE
RHÔNE ALPES

MERCI

FREDON Auvergne-Rhône-Alpes - 2 Allée du Lazio - 69800 Saint-Priest

04 37 43 40 70 – contact@fredon-rhone-alpes.fr